

## Anthropologie économique du monde chinois

Michel Cartier

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20603>

ISSN : 2431-8698

**Éditeur**

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2011

Pagination : 318-320

ISSN : 0398-2025

**Référence électronique**

Michel Cartier, « Anthropologie économique du monde chinois », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], 1 2011, mis en ligne le 15 juin 2015, consulté le 19 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/20603>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 janvier 2023.

Tous droits réservés

---

# Anthropologie économique du monde chinois

Michel Cartier

---

Michel Cartier, *directeur d'études*

## Populations et sociétés en Extrême-Orient

- 1 APRÈS avoir montré que le vieillissement est lié à la fois à la baisse de la fécondité et à l'allongement de l'espérance de vie, nous avons cherché à déterminer ses limites. On pense généralement que l'espérance de vie pourrait s'élever à 95 ans, mais que la limite biologique resterait voisine de 115 ans. Dans ces conditions l'âge du décès reculerait. On n'en compterait pratiquement plus avant 50 ans, mais la majorité de ceux-ci interviendraient au-delà de 90 ans. On estime que dans le cas d'une population stationnaire, la proportion des seniors de plus de 65 ans se fixerait autour de 36 %, mais qu'elle pourrait néanmoins avoisiner temporairement 50 % au terme d'une rapide transition démographique entraînant un fort déséquilibre entre les générations et une baisse momentanée de la population.
- 2 C'est en particulier le cas du Japon dont la population s'est stabilisée autour de 127 millions en 2006, puis a commencé à décroître tandis que la proportion des seniors augmentait. On en compte maintenant 25 %, mais ils seront 32 % vers 2030 et plus de 40 % en 2050, lorsque la population aura régressé d'un quart. Le Japon a anticipé cette situation dès les années 1960 en mettant en place un système complexe de retraite combinant répartition, capitalisation et versement de pécules au moment du départ de la vie active, modifié à plusieurs reprises. Théoriquement, les Japonais peuvent prendre leur retraite aux alentours de 60 ans. On note en revanche que près d'un tiers de ceux-ci travaillent au-delà de 60 ans, et que, dans certains cas, ils demeurent actifs au-delà de 70 ans, soit pour arrondir leurs revenus, soit par besoin d'activité.
- 3 La situation de Taïwan est apparemment plus favorable puisque le taux de vieillissement est actuellement légèrement supérieur à 10 %. Il s'accroîtra rapidement

pour atteindre 25 % en 2030 et approcher 40 % en 2050, tandis que la population fléchira. Jusque vers 2000, le système de retraite ne concernait que certaines catégories de personnes comme les fonctionnaires et les militaires et c'est alors que les autorités ont commencé à mettre en place un système de retraite couvrant l'ensemble des actifs.

- 4 La situation des deux Corées est analogue à celle de Taïwan avec des proportions de seniors proches de 10 % mais une augmentation prévisible du taux de vieillissement et une baisse de la population. La Corée du Sud perdrait d'ici à 2050 15 % de sa population et compterait 37 % de seniors. Le problème des retraites se pose dans les mêmes termes qu'à Taïwan. Le système de retraite par capitalisation instauré en 1988 ne profite qu'à une partie des seniors et il conviendra de le réformer pour faire face à des problèmes de financement.
- 5 La situation est plus favorable en Corée du Nord, où le vieillissement s'accroît moins vite qu'au Sud. Actuellement, tous les travailleurs jouissent de retraites, les femmes entre 50 et 60 ans et les hommes à partir de 60 ans. Moins de 15 % de ces derniers sont encore actifs entre 60 et 70 ans.
- 6 Le vieillissement la Chine populaire est en retard sur les pays d'Asie orientale en raison du retard pris par la transition démographique. La proportion des seniors dépassait à peine 7 % en 2005, et elle avoisinera 30 % en 2050, lorsque la population aura commencé à décliner. Dans le même temps, la situation des retraites s'est détériorée depuis la mise en œuvre des réformes économiques en 1979. Alors que la main-d'œuvre des secteurs secondaire et tertiaire appartenait au secteur public ou collectif urbain, et où les hommes partaient en retraite à 60 ans et les femmes entre 50 et 55 ans tandis que les paysans recevaient des allocations de vieillesse dans le cadre des communes populaires, la disparition de celles-ci dès le début des années 1980 et le démantèlement d'une grande partie du secteur public depuis la fin des années 1990 ont fragilisé les seniors devenus plus nombreux. Selon les chiffres de 2005, seuls 24 % des plus de 60 ans touchaient des retraites ou des allocations de vieillesse. Jusqu'à maintenant le gouvernement n'a pas mis en place de système de retraite généralisée et la plupart des actifs doivent souscrire à des assurances vieillesse. On estimait qu'en 2005 la moitié des personnes de plus de 60 ans ne disposait pas de ressources propres et vivait dans des familles à trois générations.

## Publications

- « Introduction », dans *Matteo Ricci, un jésuite en Chine. Les sciences en partage au XVII<sup>e</sup> siècle*, sous la dir. de Michel Masson, Paris, Éditions des facultés jésuites, 2010, p. 28-31.
- « Matteo Ricci, un lettré de la Renaissance », *Histoire du christianisme*, n° 50, mai-juin 2010, p. 28-31.
- « Balazs, Étienne ; Dermigny, Louis ; Peyrefitte, Alain ; Quesnay, François », dans *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, sous la dir. de François Pouillon, Paris Karthala, 2009, p. 40-41, p. 289-290, p. 756 et p. 795.
- « Une civilisation du végétal » ; « Labourer », dans *Chine, Célébration de la terre*, sous la dir. de Jean-Paul Desroches, Arles, Philippe Picquier, 2010, p. 22-68.
- « Les usages de la Chine dans les polémiques européennes du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Chine/Europe/Amérique : rencontres et échanges de Marco Polo à nos jours*, sous la dir. de Li Shenwen, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 25-46.

---

## INDEX

**Thèmes** : Anthropologie historique